



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES DEUX VALLÉES

Publié sur Site officiel de la Communauté de Communes des Deux Vallées (CC2V) - Oise < Picardie (<https://www.deuxvallees.fr>)

[Accueil](#) > Recrutement d'animateurs

Recrutement d'animateurs ^[1]

Dès 17 ans, on peut devenir animateur ! ^[2]



^[2]

Les animateurs des accueils de loisirs jouent un rôle essentiel dans le bien-être des enfants. C'est pour cette raison qu'ils sont préparés et doivent obtenir un diplôme pour exercer leur mission. Comment faire pour devenir animateur ?

Un animateur encadre et anime la vie des enfants durant leur accueil. Il doit être capable de proposer et de mettre en place des activités adaptées à l'âge et aux besoins des enfants (jeux, d'animations et d'activités manuelles). Il doit être aussi capable d'accompagner les mineurs dans la réalisation de leurs projets. C'est pour cela qu'il doit savoir construire une relation de qualité avec les enfants.

L'obtention d'un diplôme spécifique, le Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (BAFA) prépare à cette mission. La majorité des animateurs recrutés par la CC2V disposent du BAFA. En effet, la Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS) impose qu'un pourcentage du personnel en charge des enfants ait ce brevet. Si vous avez au moins 17 ans et que vous êtes dynamique, à l'écoute des autres et organisé, vous pouvez débiter une formation pour obtenir le BAFA et travailler lors des accueils de la CC2V.

Si vous êtes diplômés et que vous souhaitez travailler lors de nos accueils, contactez le service Animation Loisirs de la CC2V au : 03 44 96 31 00

Comment passer son BAFA ?

Il faut impérativement avoir au moins 17 ans mais l'inscription est autorisée trois mois avant. Le BAFA se compose de 3 étapes.

- une formation générale de 8 jours dispensée par un organisme de formation.
- un stage pratique de 14 jours pour mettre en application les connaissances dans un dispositif de loisirs déclaré à la DDCS.
- un stage d'approfondissement ou de qualification qui valide l'obtention du brevet.

Plus d'infos ?

Si vous êtes intéressé, vous pouvez obtenir plus d'informations sur :

www.jeunes.gouv.fr [3]

Une aide financière pour passer le BAFA ?

Pour vous aider à financer votre formation, il existe des aides de la caisse d'allocations familiales et du conseil général. Renseignez-vous sur :

<http://www.oise.fr/> [4]

La CC2V recrute chaque année : [5]

Des animateurs (trices)

Mission : mettre en place et suivre le projet pédagogique en collaboration avec l'équipe d'animation. Organiser et animer des temps d'activités de loisirs et la vie quotidienne des enfants.

Qui ? : ouvert aux titulaires du BAFA ou en cours de formation.

Centres de loisirs Comment devenir animateur ?
Service Animation Loisirs

Fiche pratique

Le service Animation Loisirs recrute chaque année des animateurs et des directeurs pour ses centres de loisirs. Or, pour prendre en charge un groupe d'enfants, il est nécessaire d'obtenir le Brevet d' Aptitude aux Fonctions d'Animateur (BAFA).

Si vous avez plus de 17 ans et que vous avez envie de vous investir dans le milieu de l'animation, il vous faudra décrocher ce diplôme. Voici les grandes étapes à suivre pour ensuite pouvoir postuler sur l'un des 50 postes ouverts chaque année.

UNE FORMATION EN 3 ÉTAPES

Si vous souhaitez devenir animateur de centre de loisirs, il vous faudra effectuer une formation. Vous disposez d'un délai de 30 mois pour faire l'ensemble des 3 étapes du parcours.

1^{ère} étape : la formation générale
Cette session prépare aux fonctions d'animateur. Vous y apprendrez les connaissances indispensables pour animer un groupe d'enfants et d'adolescents. L'objectif est d'acquies les notions de sécurité, de législation, d'élaboration de projet. Vous y apprendrez également les notions de développement de l'enfant.
Durée : 8 jours

2^{ème} étape : le stage pratique
Il doit avoir lieu dans les 18 mois après la formation générale (qui donne le statut "d'animateur stagiaire"). Il doit être effectué dans un séjour déclaré comme centre de vacances ou centre de loisirs auprès de la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports.
Durée : 14 jours ou plus

3^{ème} étape : la session de qualification ou d'approfondissement
Cette dernière étape a pour objectif de dresser un bilan et de bénéficier d'apports complémentaires. Elle permet, par exemple, d'acquies une compétence technique et pédagogique dans un domaine spécialisé de l'animation.
Durée de 6 à 8 jours

COMMENT DEVENIR ANIMATEUR ?
Service Animation Loisirs

ÊTRE ANIMATEUR DE CENTRE DE LOISIRS CC2V

Le recrutement
Plusieurs dizaines d'animateurs sont recrutés pour assurer l'accueil de plus de 300 enfants chaque année. Conformément à la législation, ils ont alors la responsabilité d'un groupe de jeunes âgés de 4 à 15 ans.

Une préparation spécifique
Avant chaque période de vacances, les animateurs recrutés participent à une session de présentation de leur travail. La direction du service animation loisirs leur précise alors leurs missions et les objectifs du service. Il est notamment demandé de fournir un travail de quatre au niveau de l'accueil, de l'information et de l'organisation des activités.

SAVOIR ACCUEILLIR DES ENFANTS
Avant le début d'un centre de loisirs, les animateurs recrutés par la CC2V passent plusieurs heures, voire plusieurs journées, à préparer l'accueil des enfants. Ils sont sensibilisés à l'approche des enfants pour que chacun d'eux trouve sa place. Le travail d'un animateur est ensuite régulièrement évalué lors d'un point-bilan. C'est un moyen pour l'animateur de vérifier si son travail est en adéquation avec les objectifs du service. L'expérience de terrain acquies lors d'un centre de loisirs CC2V permet de valider le BAFA.

Où s'adresser pour passer le BAFA ?
D.D.J.S. OISE
28, rue St-Pantaléon - BP 50971 -
60009 BEAUVAINS CEDEX
Tél : 03.44.08.06.06

COMMENT POSTULER à la CC2V ?
Envoyez votre candidature (CV + lettre de motivation) à l'adresse suivante
CC2V - Service Animation Loisirs
9 rue du Marché Juin
60150 Thourotte

Les fiches des 2 Vallées - mise à jour 11/07

[6]

TELECHARGEZ LA FICHE PRATIQUE sur le métier d'animateur [6]

Des Directeurs (trices)

Mission : élaborer et mettre en place et suivre le projet pédagogique des CLSH. Assurer des fonctions d'encadrement, de gestion et d'animation d'une dizaine d'animateurs. Être le garant de la sécurité des enfants et du bon fonctionnement de la structure.

Qui ? : titulaires du BAFA ou en cours de formation.

Renseignements

03 44 96 31 00

URL source: <https://www.deuxvallees.fr/une-communaute-solidaire-citoyenne/jeunesse/pratique/recrutement-danimateurs>

Liens

[1] <https://www.deuxvallees.fr/une-communaute-solidaire-citoyenne/jeunesse/pratique/recrutement-danimateurs>

[2] <https://www.deuxvallees.fr/des-17-ans-peut-devenir-animateur>

[3] <http://www.jeunes.gouv.fr/bafa-bafd/>

[4] <http://www.oise.fr/mes-services/education-jeunesse/actions-jeunesse/aide-au-bafa-et-bafd/>

[5] <https://www.deuxvallees.fr/la-cc2v-recrute-chaque-annee>

[6] https://www.deuxvallees.fr/sites/default/files/pdf/axe-2/fiche_animateurs.pdf